



**Procès-verbal
Rencontre du 17 septembre 2025**

Geneviève Lajoie	☒
René Laflèche	☒
Maxime Normand	☐
Renelle Boulerice	☒
Carole Prévost	☐
Linda Bergeron	☒

1.	Ouverture de l'assemblée	Numéro de la résolution 2025-20 Proposé par : René Laflèche Appuyé par : Geneviève Lajoie Qu'il soit résolu que la présente assemblée soit ouverte à 18 h 05.
2	Adoption de l'ordre du jour	Numéro de la résolution 2025-21 Proposé par : Geneviève Lajoie Appuyé par : René Laflèche Qu'il soit résolu que l'ordre du jour soit accepté, incluant



		les modifications apportées séance tenante, le cas échéant.
3	Déclaration(s) d'intérêt	S/O
4	Délégation	S/O
5	Adoption du procès verbal du 23 avril et 14 mai 2025	Remis à la prochaine rencontre d'octobre
6	Mise à jour 6. a) Statistiques PORTABLES : 2024 = 65 ET 2025= 83, augmentation MEMBRES INSCRITS : 2024 = 249 vs 2025= 447. Nous avons 198 inscriptions de plus, presque le double. EMPRUNTS DE LIVRES : 2024 = 5542 VS 2025 = 6676 RÉSERVATIONS DE LIVRES : 2024 = 43 VS 2025 146 6. b) État des résultats et bilan Il n'y a vraiment rien d'anormal, tout est en ligne. Explications des variances de l'avant dernière colonne de droite. <i>Don reçu</i> : dépassé par \$6134 le budget. \$1500 La Nation, \$4204 Comptoir Deguire, \$1000 École élémentaire, \$1000 mun. de	Numéro de la résolution 2025-22 Proposé par : Geneviève Lajoie Appuyé par : René Laflèche Qu'il soit résolu que l'état des résultats et bilan soient acceptés.



	Casselman, \$600 Club Richelieu. D'autres à venir des Chevaliers de Colomb. <i>Subvention</i> de \$3835 est à venir Salaires reste encore une facture à venir. Il se peut que ça dépasse un peu mais pas de beaucoup. <i>Assurance</i> : Nous allons avoir un dépassement d'environ \$500. <i>Fournitures de bureau</i> : Il y a plus de dépenses dues à plus d'achats d'enveloppes, cartes de membres parce qu'il y a plus d'usagers. L'augmentation des photocopies fait augmenter nos dépenses d'encre de beaucoup \$800/cartouche. Augmentation sacs/plumes cadeaux pour nouveaux membres car il y a plus de membres. Donc rien d'autre à rapporter.	
7	Autres 7. a) Politique OP-22 Consommation de nourriture dans les lieux publics Nouvelle politique ajoutée. Cette politique a pour but de réglementer les gens qui viennent à la bibliothèque avec des boissons ou de la nourriture. On ne l'empêche pas mais on ne veut pas d'abus	Remis à la prochaine fois



d'où quelqu'un vient avec un repas/assiettes et coutelleries b) Politique OP-02, Documents non retournés, perdus ou endommagés Surligné en jaune est le changement apporté à la politique face à la version originale. L'objectif du changement est de clarifier le processus pour les documents non retournés, perdus ou endommagés. <u>Documents non retournés, perdus ou endommagés</u> Après 30 jours de retard, le document est considéré comme perdu. L'utilisateur recevra un avis écrit (courriel ou lettre) lui indiquant : - le titre du document, - la date d'échéance, - le coût du remplacement (prix courant du livre ou un montant forfaitaire, ex. 25 \$), - les frais administratifs applicables (ex. 5 \$). Si le document est rapporté après l'émission de la facture : - les frais de remplacement sont annulés, - mais les frais administratifs demeurent exigibles.	Numéro de la résolution 2025-23 7b) Que la Politique OP-02, Documents non retournés, perdus ou endommagés, soit adoptée. Proposé par : René Laflèche Appuyé par : Geneviève Lajoie
---	---



Un usager qui ne règle pas sa situation dans un délai de **60 jours** verra son **compte suspendu** (plus de prêt possible).

On ajoute aussi cette partie:

Impression noir et blanc: 0,50\$ par page et impression couleur: 1,00\$ par page.

c) Budget 2026 et activités réalisées

On demande un huis clos à la prochaine session.

Explication des variances de la colonne de droite:

REVENUES

1-Contribution Municipal : Principalement au niveau des salaires et l'augmentation de l'achalandage au niveau des dépenses de fournitures de bureau, etc.

Rien de changer au niveau revenu.

DÉPENSES

Salaire de DG: On demande une augmentation et un embauche à temps partiel. On nous explique les différences et les raisons pour cette telle demande.

Activités réalisées :

- Acquisition de deux vélos d'autorégulation, permettant aux enfants hyperactifs de dépenser leur énergie et de mieux se concentrer.



	• Achat d'un banc supplémentaire pour offrir plus de places assises à la grande table, ainsi que d'une table basse destinée à entreposer les panneaux de la table. • Organisation de nombreuses activités éducatives, notamment : - o Conférence de Pierre Colins, un amputé venu partager son expérience de vie. - o Ateliers d'écriture et séances de dédicaces. - o Lectures offertes par des bénévoles aux enfants du primaire. - o Activités de bricolage. - o Clubs de lecture pour différents groupes d'âge. d) Redevance d'aménagement Dans le cadre des redevances d'aménagement du territoire, nous aimerions inclure, pour la bibliothèque, le développement de nos collections, comme ça été fait lors des années précédentes. Comme nous ne sommes pas propriétaires du bâtiment, nous ne prévoyons pas de demande au niveau des infrastructures. Pour ce qui est de l'équipement informatique et du mobilier, ce que nous avons en ce moment semble suffisant pour répondre aux besoins au cours des quatre prochaines années. Le besoin prioritaire demeure l'élaboration d'un plan stratégique. Un tel outil est essentiel afin de bien cerner les attentes de la population et d'établir clairement les	Numéro de la résolution 2025-24 7d) Que la redevance d'aménagement soit adoptée. Proposé par : René Laflèche Appuyé par : Geneviève Lajoie
--	---	---



	priorités de développement, particulièrement dans un contexte d'augmentation de l'achalandage et de croissance démographique. Sans plan stratégique, il est difficile d'anticiper avec précision les services ou projets qui pourraient le mieux répondre aux intérêts des citoyens. Il sera également important de tenir compte de l'impact de la croissance des municipalités avoisinantes, qui exerce une influence directe sur la fréquentation et les besoins de notre bibliothèque. e) Suivis sur la demande d'aide supplémentaire Le conseil n'a pas accepté notre demande d'aide supplémentaire et a plutôt suggéré de rapporter la demande lors du processus budgétaire de 2026. Dans l'objectif de corriger la situation du retard administratif nous avons ; *couper dans les activités. *La DG a révisé la façon de faire au niveau des nouveaux achats. Que ce soit la façon de faire le catalogage, la préparation des livres, l'affichage des livres. *Bouturothèque a été réduite *On a réduit les visites de classes qui étaient en dehors des heures d'ouverture et on les offres plutôt à l'intérieur des heures d'ouverture. L'impact est pour les classes une réduction totale de 2 h/semaine de visite mais pour l'administration c'est un impact de 3.5 h de plus pour faire l'administration.	
--	---	--



	f) Prochaine date de réunion 22 octobre, 18h	
8	Ajournement Ajournement à 19h 07 et la prochaine assemblée aura lieu 22 octobre, 18h.	Numéro de la résolution 2025-025 Proposé par :René Laflèche Appuyé par : Renelle Boulerice Qu'il soit résolu que la présente assemblée soit ajournée à 19h07.